

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N°/2007/ 028 /PRG/SGG PORTANT NOMINATION
DES PREFETS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu** La Loi Fondamentale ;
- Vu** Le Décret D/2007/004/PRG/SGG du 31 janvier 2007, portant attributions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2007/012/PRG/SGG du 26 février 2007, nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2007/015/PRG/SGG du 14 mars 2007, portant restructuration du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2007/017/PRG/SGG du 28 mars 2007, portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} / Les hauts cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions de Préfet.

I. REGION ADMINISTRATIVE DE KINDIA

- 1) **Monsieur Iraci MARA** : Précédemment assistant au Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité est nommé Préfet de Kindia en remplacement de **Monsieur Cheick Mohamed KONATE** mis à la disposition de son Département d'origine.
- 2) **Monsieur Mohamed TRAORE** : Précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Téliélé est nommé Préfet de Coyah en remplacement de **Monsieur Lamarana DIALLO** mis à la disposition de son Département d'origine.
- 3) **Monsieur Amara Lamine SOUMAH** : Précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Beyla est nommé Préfet de Dubréka en remplacement de **Monsieur Mouctar Brada DRAME** mis à la disposition de son Département d'origine.

- 4) Monsieur Mory DIALLO : Précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Kérouané est nommé Préfet de Téliélé en remplacement de Dr Mamadouba TOUNKARA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 5) Madame Marie GUILAVOGUI : Médecin en Service au CHU de Donka est nommée Préfet de Forécariah en remplacement de Monsieur Mamadou Ditinn DIALLO mis à la disposition de son Département d'origine.

II. REGION ADMINISTRATIVE DE BOKE

- 6) Monsieur Mamady Gros KEITA : Précédemment en service à la Direction Nationale de l'Administration du Territoire est nommé Préfet de Boké en remplacement de Monsieur Ousmane BANGOURA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 7) Monsieur Thierno Abdourahamane BARRY : Administrateur Civil, Député à l'Assemblée Nationale est nommé Préfet de Koundara en remplacement de Monsieur Oumar Baïlo BARRY mis à la disposition de son Département d'origine.
- 8) Monsieur Fodé Ousmane SYLLA : Précédemment en service à la Direction Nationale de la Culture est nommé Préfet de Gaoual en remplacement de Monsieur Bakary KEITA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 9) Monsieur Aboubacar CONTE : Précédemment Secrétaire Général de la Commune de Matoto est nommé Préfet de Boffa en remplacement de Monsieur Toupou KOIDOUZE mis à la disposition de son Département d'origine.
- 10) Monsieur Moudjour CHERIF : Précédemment Chef SERACCO de Mamou est nommé Préfet de Fria en remplacement de Monsieur Mamadouba BANGOURA mis à la disposition de son Département d'origine.

III. REGION ADMINISTRATIVE DE MAMOU

- 11) Monsieur Safioulaye BAH : Précédemment Conseiller Communal à Labé est nommé Préfet de Mamou en remplacement de Monsieur Bandjan DOUMBOUYA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 12) Monsieur Bakou KALIVOGUI : Précédemment Chef de Section à la Direction Nationale des Libertés Publiques est nommé Préfet de Dalaba en remplacement de Monsieur Amadou Djouldé BAH mis à la disposition de son Département d'origine.
- 13) Monsieur Jules Ernest KOLIE : Précédemment Conseiller au Gouvernorat de Faranah est nommé Préfet de Pita en remplacement de Monsieur Ibrahima Banty DIALLO mis à la disposition de son Département d'origine.

IV. REGION ADMINISTRATIVE DE LABE

- 14) El Hadj Ibrahima BALDE : Précédemment Chef Section à la Direction Nationale de l'Administration du Territoire est nommé Préfet de Labé en remplacement de Monsieur Abdoul Gadiri TOUNKARA mis à la disposition de son Département d'origine.

- 15) Monsieur N'Fansoumane TOURE : Précédemment Directeur des Microréalisations de La Commune de Matoto est nommé Préfet de Mali en remplacement de Monsieur Sékou CONTE mis à la disposition de son Département d'origine.
- 16) Monsieur Sââ Yola TOLNO : Précédemment Secrétaire Général de la Commune urbaine de Dalaba est nommé Préfet de Tougué en remplacement de Monsieur Boubacar BARRY décédé.
- 17) Monsieur Bernard MARA : Précédemment Secrétaire Général des Collectivités Décentralisées de N'Zérékoré est nommé Préfet de Koubia en remplacement de Monsieur Abdourahamane SOW mis à la disposition de son Département d'origine.
- 18) Monsieur Mohamed Lamine DOUMBOUYA : Précédemment Fonctionnaire à l'Assemblée Nationale est nommé Préfet de Lélouma en remplacement de Monsieur Almamy Simbaly CAMARA mis à la disposition de son Département d'origine.

V. REGION ADMINISTRATIVE DE FARANAH

- 19) Monsieur Mohamed NOBA : Précédemment Directeur de la Cité de Solidarité est nommé Préfet de Faranah en remplacement de Monsieur Ibrahima Barboza SOUMAH mis à la disposition de son Département d'origine.
- 20) Madame Gnalen CONDE : Précédemment Directrice Préfectorale de la Jeunesse de Mamou est nommée Préfet de Dabola en remplacement de Monsieur Thierno Hady THIAM mis à la disposition de son Département d'origine.
- 21) Monsieur El Hadj Naye DIENG : Professeur à l'Université de Sonfonia est nommé Préfet de Dinguiraye en remplacement de Monsieur Abdoulaye Célère CAMARA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 22) Monsieur Dramane CONDE : Précédemment en Service à la Direction Nationale de la Décentralisation est nommé Préfet de Kissidougou en remplacement de Monsieur Mamadou CAMARA mis à la disposition de son Département d'origine.

VI. REGION ADMINISTRATIVE DE KANKAN

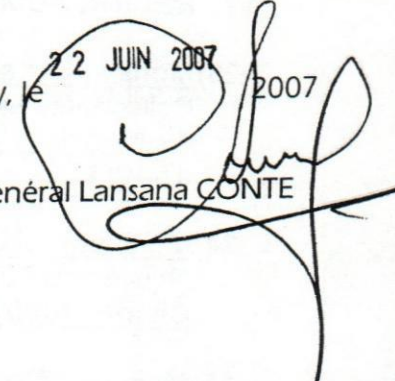
- 23) Monsieur Lancéï CONDE : Précédemment Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées de Siguiri est nommé Préfet de Kankan en remplacement de Monsieur Sékou Béka BANGOURA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 24) Monsieur Abdoulaye Telly DIALLO : Précédemment Chef de Cabinet au Gouvernorat de Labé est nommé Préfet de Kouroussa en remplacement de Monsieur Charles André HABA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 25) Monsieur Doma TRAORE : Précédemment Chef Service Régional d'Assistance aux Collectivités et de Coordination des ONG à Kankan est nommé Préfet de Kérouané en remplacement de Monsieur Nawa DAMEY mis à la disposition de son Département d'origine.

- 26) Commandant Fodé CAMARA : Précédemment à l'Etat Major de l'Armée de Terre (DIH) est nommé Préfet de Mandiana en remplacement de Commandant Bourema CONDE muté.
- 27) Monsieur Fodé Amara CONDE : Précédemment Professeur est nommé Préfet de Siguiri en remplacement de Monsieur Abdoulaye Djouma DIALLO mis à la disposition de son Département d'origine.

VII. REGION ADMINISTRATIVE DE N'ZEREKORE

- 28) Commandant Bouréma CONDE : Précédemment Préfet de Mandiana est nommé Préfet de N'Zérékoré en remplacement de Commandant Algassimou BARRY mis à la disposition de son Département d'origine.
- 29) Commandant Boukary KEITA : Précédemment Sous Préfet de Banankoro est nommé Préfet de Guéckédou en remplacement de Lieutenant Colonel Ousmane SYLLA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 30) Commandant Mamadou Rafiou DIALLO : Précédemment Officier Sécurité Militaire est nommé Préfet de Macenta en remplacement de Commandant Mamadouba Simon CAMARA mis à la disposition de son Département d'origine.
- 31) Madame Mariame LENO : Précédemment en Service au Ministère du Plan est nommée Préfet de Yomou en remplacement de Monsieur Hassane SANOUSSI mis à la disposition de son Département d'origine.
- 32) Monsieur Mamadou KABA : Administrateur Civil est nommé Préfet de Lola en remplacement de Commandant Sory Pédro SOUMAH mis à la disposition de son Département d'origine.
- 33) Monsieur Napeni Moïse M'POUNA : Précédemment Secrétaire Général des Collectivités Décentralisées de Kindia est nommé Préfet de Beyla en remplacement de Monsieur Fadama Itala KOUROUMA mis à la disposition de son Département d'origine.

Article 2/ Le Présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 JUIN 2007 2007

Général Lansana CONTE